

LA PUBLICATION DU RECENSEMENT DE 1891

M. Allan Pietz (Welland): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter une pétition au nom de 58 résidents de la région de Niagara et d'ailleurs, dont la plupart sont membres de la section de Niagara de la Société généalogique de l'Ontario. Ces personnes demandent à la Chambre de publier des copies du recensement de 1891 et de les mettre à la disposition de la population à des fins de recherche.

LES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'électeurs qui protestent contre la désindexation des pensions. Ils demandent que le gouvernement progressiste conservateur tienne sa promesse électorale de maintenir les pensions à leur niveau actuel.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai un certain nombre de pétitions de citoyens de Vancouver-Est et de nombreuses régions environnantes: Burnaby, Coquitlam, Port Coquitlam, Maple Ridge, Surrey, Kelowna et New Westminster. Ces citoyens de tous âges demandent que le gouvernement modifie sa politique au sujet des pensions et qu'il les réindexe, afin d'éviter des difficultés aux personnes âgées dans les années à venir.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition d'un certain nombre de personnes âgées de ma circonscription qui exhortent le gouvernement à tenir sa promesse d'indexer pleinement les pensions des personnes âgées.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre d'habitants de Salmon Arm, en Colombie-Britannique, qui protestent contre le fait que la réduction annuelle des prestations de la sécurité de la vieillesse équivaudra à \$680 en 1991.

J'ai également l'honneur de présenter une pétition signée par des habitants de la localité de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui font remarquer que le budget du 23 mai impose des difficultés excessives et injustes aux pensionnés du fait de la désindexation partielle de la sécurité de la vieillesse, et ils exhortent le Parlement à rétablir la pleine indexation.

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi présenter une pétition qui comprend 11 pages de signatures de personnes âgées; ces dernières contestent le projet du gouvernement de désindexer la sécurité de la vieillesse. Ils exigent que le gouvernement prête une oreille attentive aux instances non seulement des personnes âgées, mais aussi de la Chambre de commerce et d'autres groupes intéressés, et qu'il renonce à son intention de désindexer la sécurité de la vieillesse.

Relations extérieures du Canada

LA LOI AUTORISANT L'ALIÉNATION DE LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports) demande à présenter le projet de loi C-53, tendant à autoriser l'aliénation de la Société des transports du Nord Limitée, la remise de sa dette envers Sa Majesté, et la modification d'autres lois en conséquence.

M. le Président: Autorisons-nous le ministre à présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

● (1510)

RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

COMPOSITION ET MANDAT DU COMITÉ MIXTE SPÉCIAL

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, les partis se sont consultés au sujet des attributions d'un comité mixte spécial des relations extérieures du Canada. Si on le lui demandait, je crois que la Chambre consentirait à l'unanimité à ce que je propose la motion suivante. Elle est un peu longue, mais je crois qu'elle est suffisamment importante pour la faire consigner au compte rendu. La voici:

Qu'un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit institué pour étudier les relations extérieures du Canada;

Que le document intitulé «Compétitivité et sécurité: Orientations pour les relations extérieures du Canada», déposé le 14 mai 1985 (Document parlementaire n° 331-4/10), soit renvoyé au comité;

Que le comité effectue une étude et présente un rapport sur les questions soulevées dans le document susmentionné, et soumette dans son rapport des recommandations sur les objectifs et la conduite des relations extérieures du Canada;

Que les 12 députés dont les noms suivent et qui représenteront la Chambre audit comité soient MM. Axworthy, Chrétien, Crofton, M^{me} Duplessis, MM. Harvey, Hockin, Jardine, M^{lle} Jewett, MM. Kempling, Langdon, Porter et Stackhouse;

Que le comité soit autorisé à siéger pendant que la Chambre siège et qu'elle est ajournée;

Que le comité soit autorisé à faire rapport à l'occasion, à convoquer des personnes et exiger la production de documents et dossiers, et à faire imprimer à l'occasion les documents et les témoignages dont il pourra ordonner l'impression;

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'experts et d'employés professionnels, techniques et de bureau;

Que le comité soit autorisé à voyager au Canada et, lorsqu'il le jugera nécessaire, à se faire accompagner du personnel requis;

Que le quorum du comité soit fixé à sept membres lorsque le comité doit voter, adopter une résolution ou prendre d'autres décisions, à condition que les deux chambres soient représentées, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des séances, à entendre des témoignages et à en autoriser l'impression lorsque 4 membres du comité sont présents, à condition que les deux chambres soient représentées;